



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 17.12.2020
Date d'échéance prévue: 17.12.2021
Numéro de publication: UP04-0000002650

Entité de publication

Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA, rue Trente-et-un Décembre 47,
1207 Genève

Invitation à l'assemblée générale extraordinaire de Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA

Organisation concernée:

Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA
CHE-103.613.487
rue Trente-et-un Décembre 47
1207 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:

06.01.2021, 11:00 heures, Me Bénédicte de Candolle
Rue Rodolphe Toepffer 5
1206 Genève

Texte d'invitation/ordre du jour:

Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui aura lieu le mercredi 6 janvier 2021 à 11h00, dans les locaux de Me Bénédicte de Candolle, Rue Rodolphe Toepffer 5, 1206 Genève, et dont l'ordre du jour est détaillé ci-dessous.

Ordre du jour:

1. Réduction du capital-actions;
2. Divers.

Délibérations par instructions de vote uniquement.



Harwanne
Compagnie de Participations Industrielles et Financières SA
47, rue du 31 décembre
1207 Genève
Suisse
IDE CHE-103.613.487.

INVITATION

à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
de Harwanne Compagnie de Participations Industrielles et Financières SA
qui aura lieu le 6 janvier 2021, à 11h00

I. Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1. Réduction du capital-actions

Le conseil d'administration propose que le capital-actions de la société soit réduit d'un montant de CHF 3'233'000 afin de porter le capital-actions de son montant actuel de CHF 4'240'000 à un montant de CHF 1'007'000.

La réduction du capital-actions de la société sera effectuée au moyen d'une réduction de la valeur nominale des actions de CHF 0.08 à CHF 0.019.

Le remboursement s'effectuera par le versement en espèces de CHF 0.061 par action en faveur des actionnaires minoritaires et par la compensation avec la créance sur l'actionnaire majoritaire.

2. Divers

II. Instructions de vote

En raison des circonstances extraordinaires en lien avec le COVID-19, le conseil d'administration a décidé que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires se tiendra sur la base de l'article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19 du Conseil Fédéral excluant la participation physique des actionnaires.

Tous les actionnaires sont priés d'adresser leur instructions de vote en utilisant le formulaire en Annexe 1 à Messieurs Marc Joory et Frédéric Paul-Reynaud, aux adresses e-mails suivantes mjoory@plex.ch et fpaul-reynaud@plex.ch jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard.

III. Rapport de révision d'un expert-réviseur agréé

Le rapport de révision d'un expert-réviseur agréé est accessible au siège social de la société.

Tous les actionnaires sont priés de s'adresser à Messieurs Marc Joory et Frédéric Paul-Reynaud, aux adresses e-mails suivantes mjoory@pplex.ch et fpaul-reynaud@pplex.ch, s'ils souhaitent pouvoir le consulter.

INSTRUCTIONS DE VOTE

pour l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

de Harwanne Compagnie de Participations Industrielles et Financières SA

qui aura lieu le 6 janvier 2021, à 11h00

Nom : _____

Adresse : _____

donne par la présente les instructions de vote suivantes :

Ordre du jour	En faveur	Contre	Abstention
Réduction du capital-actions	☐	☐	☐
Divers	☐	☐	☐

Signature :